

Image not found or type unknown



delais pour accorder une demande de congé payé

Par **Bebop**, le **20/04/2012** à **17:43**

Bonjour.

J'ai fait une demande de congé il y a un mois. Je voudrais savoir si mon employeur as le droit d'attendre le jour de mon départ en vacance pour donner son accord favorable où défavorable à mes congés.

merci

Par **P.M.**, le **20/04/2012** à **18:12**

Bonjour,

Normalement, l'employeur ne peut pas modifier les dates des congés payés moins d'un mois avant, reste à obtenir son accord d'une manière prouvable...